

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 13 mars 2014 portant nomination des membres de jury de soutenance de mémoire de fin de formation des médecins inspecteurs de santé publique, promotion 2013-2014**

NOR : AFSR1430218A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le décret n° 92-1025 du 7 octobre 1991 relatif au statut particulier des médecins inspecteurs de santé publique;

Vu l'arrêté du 30 avril 1997 relatif à la formation des médecins inspecteurs de santé publique, et notamment son article 4;

Vu l'arrêté du 30 avril 1997 relatif au diplôme de santé publique, et notamment son article 5,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres de jury de soutenance de mémoire de fin d'année de formation des médecins inspecteurs de santé publique, promotion 2013-2014 :

M. Gilles DUHAMEL, inspecteur général des affaires sociales, président.

M. Pascal ASTAGNEAU, chef du département épidémiologie biostatistiques à l'École des hautes études de santé publique.

M. François ALLA, professeur des universités-praticien hospitalier à la faculté de médecine-université Henri-Poincaré-Nancy-I.

Mme Élisabeth MONNET, maître de conférences à la faculté de médecine et de pharmacie de Besançon.

M. Mathias WAELLI, maître de conférences à l'École des hautes études en santé publique.

Mme Anne FRANCOIS-GEORGES, médecin inspecteur de santé publique à la délégation territoriale des Yvelines.

Mme Marie-José COMMUNAL, médecin inspecteur de santé publique à l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes.

M. Pierre Le RAY, délégué territorial du Morbihan à l'agence régionale de santé de Bretagne.

#### Article 2

Le secrétariat du jury est assuré par l'École des hautes études en santé publique.

#### Article 3

Le directeur des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 13 mars 2014.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef du bureau de la formation,*  
C. GAILLARD